



en jouant

**en mémorisant et
en se remémorant**

en s'exerçant

**en résolvant des
problèmes**

Carnet de suivi des apprentissages

C'est un outil de
COMMUNICATION,
ce n'est pas un outil
d'évaluation

L'enseignant rend
compte et atteste les
progrès de l'enfant
dans les différents
domaines

Ses fonctions

Il est communiqué aux familles au moins 2 fois par an.

Il est différent de la "Synthèse des acquis des élèves" (document institutionnel).

On ne peut pas comparer 2 carnets de suivi.

L'enfant est capable d'en parler avec ses parents.

Rendre compte des apprentissages de l'élève.

Garder des traces du parcours d'apprentissage de l'élève.

Valoriser les réussites et les progrès de l'élève.

Communiquer avec les familles.

On peut y trouver des écrits, des photos, des dessins, des commentaires d'élèves, des enregistrements ...

Le document est propre à chaque école.

Il témoigne des réussites des élèves.